

# AMÉLIOREZ VOTRE CADRE DE VIE !

*ensemble:*

POUR LES PENNES-MIRABEAU  
AVEC ROMAIN AMARO

## CONTRIBUEZ AU RENOUVEAU DES PENNES-MIRABEAU !

**Le savez-vous ?** 66 % de votre don\* vient en réduction de votre Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques, soit (par exemple) 10€ pour un don de 30€.

**! Dès 30 € de don, recevez le livre de Romain Amaro** retraçant son engagement et son projet pour la commune : Engagé ! De la vision à l'action pour Les Pennes-Mirabeau.

**Pour effectuer un don par voie postale, merci de renvoyer ce document avec votre chèque signé et libellé :**

- à l'ordre de : **L. Terrus, mand. fin. EPLPM AMARO municipales 2026**
- à l'adresse suivante : **14 avenue Victor Hugo, 13170 Les Pennes-Mirabeau**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Montant : .....€

Date et signature :

En signant, je certifie être une personne physique de nationalité française ou résidant en France, et respecter les règles du code électoral.

Art. L. 52-8 du Code électoral : Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique d'ament identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros.  
Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat, ni lui apporter leur garantie pour l'obtention de prêts.  
Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire.  
Art. L. 113-1 du Code électoral : III. - Sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L. 52-7-1 et L. 52-8.  
Lorsque le donateur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Autoimpression

# AVEC VOUS, IL FAUT QUE ÇA CHANGE !

*ensemble:*  
POUR LES PENNES-MIRABEAU  
AVEC ROMAIN AMARO

# POUR LES PENNES-MIRABEAU !

*Chères amies, chers amis,*

En tant qu'enfant du pays ayant grandi dans nos villages, j'ai l'honneur de servir notre commune comme **conseiller municipal** depuis plusieurs années. Aujourd'hui, je souhaite m'engager à plein temps au service de **notre ville et de son avenir**.

Une campagne électorale demande des moyens : impressions, réunions, communication... C'est pourquoi je fais appel à **votre soutien**.

Chaque don, petit ou grand, est une aide précieuse pour donner à notre projet la visibilité qu'il mérite. Un projet évoqué dans le **livre Engagé ! De la vision à l'action pour les Pennes-Mirabeau**, sorti en juin 2025, qui vous sera remis lors de votre don (voir conditions au verso).

Merci mille fois pour **votre confiance et votre soutien !**

*Romain Amaro*

*Une*  
**ÉQUIPE**

**PROCHE DE VOUS, CHAQUE JOUR  
DYNAMIQUE ET COMPÉTENTE  
PASSIONNÉE  
TRANSPARENTE  
ENGAGÉE  
UNIE PAR UNE VISION**

*Pour un*  
**PROJET**

**GARANTISSANT LA SÉCURITÉ DE TOUS  
PRÉSERVANT LA QUALITÉ DE VIE  
MAÎTRISANT L'URBANISME  
MODERNISANT SES INFRASTRUCTURES  
RASSEMBLANT TOUS LES QUARTIERS  
ÉCOUTANT LES PENNOIS  
ACCOMPAGNANT SA JEUNESSE  
SOUTENANT SES ÂÎNÉS**



**Romain AMARO**  
Chef  
d'entreprise



**Joëlle REYNAUD-FIORILE**  
Psychologue  
et médiatrice



**Cathia MELCHIONNE DELAVEAU**  
Professeur au  
lycée EREA



**Michel SCAMARONI**  
Retraité de la  
marine



**Solange GORLIER-LACROIX**  
Professeur  
d'anglais



**Michèle NICOLAI**  
Retraîtée de  
l'éducation  
nationale



**Jean-Charles LAMATHE**  
Formateur  
indépendant



**Cédric ESTÈVE**  
Policier national



**Eliane GARNIER**  
Infirmière  
libérale retraitée



**Michaël AJUTO**  
Policier  
municipal



**Lionel BORONI**  
Chef  
d'entreprise

...  
L'équipe complète  
à découvrir  
prochainement !